

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 1 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

SECTION 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification du produit

Nom commercial IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Nettoyant circuit de carburant diesel, chambre de combustion, injecteur et soupapes et vanne EGR.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / Fabricant: SODITEN SA
ZA Les Marchais
28 480 LUIGNY

Contact pour information: Tél : 02 37 29 50 50
Fax : 02 37 29 55 00

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Centre d'information toxicologique : 01 45 42 59 59

112 (Europe)

Se référer aux numéros d'appel d'urgence de l'organisme agréé ou du centre antipoison du pays.

SECTION 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Danger pour le milieu aquatique (Aquatic Chronic 3) – H412

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquette de danger: Aucune

Mention d'avertissement : Aucune

Mentions de danger :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence :

P273 Eviter le rejet dans l'environnement

P501 Eliminer le contenu/le récipient/conformément à la réglementation/locale/régionale/
nationale

2.3 Autres dangers

Danger pour la santé : Non classé comme dangereux pour la santé.

Dangers physiques ou chimiques Non classé comme inflammable mais peut brûler

Danger pour l'environnement Classé comme dangereux pour le milieu aquatique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 2 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

SECTION 3

COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les composants dangereux et leurs dangers sont issus des fiches de données de sécurité des fabricants des mélanges de base. Seule la classification des mélanges de base a été prise en compte dans la classification du mélange final.

3.1 Composants dangereux selon l'ordonnance CE n°1272/2008

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %	Symbole	Mentions de danger
Nitrate de 2-ethylhexyl ¹	27247-96-7	248-363-6	5 – 20 %	Acute Tox. 4 Aquatic Chronic 2	H302, H312, H332 H411
2-éthylhexane-1-ol	104-76-7	203-234-3	0 – 1%	Acute Tox. 4 Skin Corr./Irrit. 2 Eye Dam./Irrit. 2 STOT SE 3	H332 H315 H319 H335
Hydrocarbures aromatiques C10	64742-94-5	-	0 – 1%	Asp. Tox. 1 Aquatic Chronic 2 STOT SE 3	H304 H411 H336

¹ Substance non décrite dans l'annexe VI de la directive communautaire 1272/300/CE, Partie 3

3.2 Autres composants

Nom	CAS-No.	EC-No.	Poids %
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités ¹	64742-52-5	265-155-0	70 – 90%

¹ Le mélange contient des huiles minérales hautement raffinée contenant moins de 3% m/m de DMSO, conformément à la norme IP346.

Voir la Section 16 pour le texte intégral des symboles mentionnés dans cette section.

SECTION 4

PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Montrer cette fiche de sécurité au(x) médecin(s).

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente, ni nourriture, ni boisson.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

4.2.1 Inhalation

Transporter la victime à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, appliquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

4.2.2 Contact avec la peau

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Si une irritation cutanée, un œdème ou des rougeurs apparaissent et persistent, appeler un médecin. Retirer les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 3 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

4.2.3 Contact avec les yeux

Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'apparition et de persistance d'une irritation, d'une vision floue ou d'un œdème, consulter un spécialiste.

4.2.4 Ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche uniquement avec de l'eau puis boire de l'eau.
Dans tous les cas, appeler un médecin immédiatement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.

Symptômes	Un contact avec les yeux peut causer des rougeurs et des douleurs. L'inhalation de vapeurs à haute température peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et/ou diarrhée.
Nature du danger	Pas de donnée disponible
Traitement	Traiter selon les symptômes.

SECTION 5

MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- **Agent recommandé** : mousse, eau pulvérisée ou en brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés uniquement pour les incendies de faible ampleur.
- **Agent contre-indiqué** : jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange

L'augmentation de la pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Cette substance flotte et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

Produits de décomposition : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, sulfure d'hydrogène, oxydes de soufre ou acide sulfurique, composés organiques et non organiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos.

Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (EN469).

5.4 Autres indications

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Le niveau de risque dépend de la matière en feu et des conditions de l'incendie. Les eaux d'extinction doivent être éliminées selon les dispositions légales en vigueur.

SECTION 6

MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes

Assurer une ventilation appropriée et/ou porter une protection respiratoire suffisante

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 4 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

Éliminer les sources d'inflammation

Éviter tout contact direct avec le mélange.

Éloigner les personnes non protégées. Avertir le personnel de sécurité.

Veuillez consulter les informations figurant en 4.

6.1.2 Pour les secouristes

Petits déversements : des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement suffisants.

Déversements importants : combinaison de protection complète dans une matière résistant aux produits chimiques et à la chaleur, gants de travail résistant aux produits et en particulier aux hydrocarbures aromatiques, demi-masque ou masque respiratoire complet avec filtre(s) contre les vapeurs organique voire un appareil respiratoire autonome isolant.

6.2 Protection pour l'environnement

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention (confinement mécanique, barrières flottantes...).

Ne pas contaminer les nappes phréatiques avec les substances chimiques (égouts, rivières, caniveaux, fossés, étendues d'eau ...) ainsi que le sol.

Alerter éventuellement le voisinage en cas de déversements importants.

Éliminer le produit renversé et nettoyer immédiatement.

Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et pour l'environnement.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant (argile, sable, terre ou autre matériau non combustible) et évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la législation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle. Voir section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

SECTION 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

Se procurer les instructions avant utilisation.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un lieu bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Prendre des mesures contre la formation d'électricité statique. Ne pas fumer.

De grandes quantités (> 100 l) doivent être manipulées dans des locaux prévus à cet effet (électricité et matériel EX, mesures contre la formation d'électricité statique, bacs de rétention, etc.).

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs et/ou brouillard.

Suivre les instructions fournies par le fabricant.

Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

7.2 Conditions de stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans des récipients étanches, à l'écart de toute source d'ignition, dans un endroit frais et ventilé. Ne pas couper, broyer, percer, souder, réutiliser ou jeter des conteneurs à moins d'avoir pris les précautions nécessaires à l'encontre de ces risques.

Stocker à température ambiante (maximum de 40°C).

De grandes quantités (> 100 l) doivent être stockées dans des locaux prévus à cet effet (électricité et matériel EX, mesures contre la formation d'électricité statique, bacs de rétention, etc.).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui auquel le produit est destiné.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 5 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

SECTION 8

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Mesures techniques :

Non disponible

Valeur limite au poste de travail :

Non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Une ventilation mécanique et un système d'extraction réduiront l'exposition à l'air. Utiliser des équipements de manutention conçus avec des matériaux résistants au mélange (huile). Stocker dans les conditions recommandées et, s'il faut chauffer, un système de régulation de température doit être utilisé pour éviter la surchauffe.

Privilégier les mesures d'ordre technique et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles. Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit. Assurer l'entretien approprié de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition (équipement de protection personnelle, ventilation par aspiration...). Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle telles que le lavage des mains après manipulation. Ne pas laisser des matériaux contaminés s'accumuler sur les places de travail. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer tout contaminant. Veiller au bon entretien des locaux.

Porter des vêtements de protection pour produits chimiques. Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

- Protection respiratoire: Le choix de l'appareil respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'exposition prévus ou connus ainsi que sur les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. L'utilisation d'un appareil est nécessaire lors de l'exposition à de hautes concentrations ou lors d'expositions répétées.
- Protection des mains: Gants résistants aux huiles répondant à la norme européenne EN374 (caoutchouc nitrile, PVC, néoprène...).
- Protection des yeux: Lunettes de sécurité
- Protection de la peau: Vêtements de travail appropriés (coton...). Des chaussures adéquates ou toutes autres mesures de protection corporelles supplémentaires (vêtements de protection chimique...) doivent être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Eviter de polluer les canalisations et les nappes phréatiques avec les substances chimiques.

SECTION 9

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information générale

Aspect :

Forme

Liquide

Couleur

Brun

Odeur

Légère odeur hydrocarbure

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 6 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

9.2 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH	:	pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	> 280 °C
Point d'éclair	:	> 170 °C
Inflammabilité	:	pas d'information disponible
Danger d'explosion	:	pas d'information disponible
Propriétés comburantes	:	pas d'information disponible
Pression de vapeur	:	pas d'information disponible
Densité	:	0.903 g/ml (20 °C)
Solubilité	:	peu soluble dans l'eau
Coefficient de partage	:	pas d'information disponible

9.3 Autres informations

Aucune

SECTION 10

STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions ambiantes standard.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Température > 50°C et lumière solaire directe

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants, bases fortes, acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

SECTION 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des données toxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessous concerne le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Estimé faiblement toxique

Distillats naphténiques lourds	CL50 (inhalation poussières et brouillards) / 4h	> 5.53 mg/l (rat)
	DL50 (cutané)	> 5000 mg/kg (lapin)
	DL50 (oral)	> 5000 mg/kg (rat)

Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Possibilité d'irritation légère. Un contact prolongé ou répété avec la peau sans un nettoyage correct peut en boucher les pores et entraîner des troubles (acné, folliculite).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0

Date de la révision : 05.05.2017

Date d'impression : 20.02.2018

Page 7 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Possibilité d'irritation légère.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non considéré comme un agent de sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules germinales

Considééré comme ne présentant pas de risque mutagène.

Cancérogénicité

Estimé non cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Pas d'information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Pas d'information disponible

Danger par aspiration

N'est pas considéré comme un danger en cas d'aspiration.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Irritation des voies respiratoires

Ingestion Nausées ou vomissements

Contact avec la peau Pas d'information disponible

Contact avec les yeux Rougeurs et douleur

11.2 Informations supplémentaires

Pas d'information disponible

SECTION 12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessous concerne le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

12.1 Ecotoxicité

Distillats naphthéniques lourds	CE50 / 96h	> 100 mg/l (poisson)
	CI50 / 48h	> 100 mg/l (algues)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas facilement biodégradable.

Substance	Type de test	Durée (jours)	% dégradation
Nitrate de 2-ethylhexyl	Divers	28	0

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le mélange a un potentiel pour la bioaccumulation.

Substance	Type de test	Durée (jours)	Log Kow
Nitrate de 2-ethylhexyl	Coef. de partage eau-octanol	0.1	5.2

12.4 Mobilité

Forte mobilité prévue dans le sol

Substance	Type de test	Durée (jours)	Log Koc
-----------	--------------	---------------	---------

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0

Date de la révision : 05.05.2017

Date d'impression : 20.02.2018

Page 8 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

Nitrate de 2-ethylhexyl	Coef. d'absorption	0.1	3.8
-------------------------	--------------------	-----	-----

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes

Insoluble dans l'eau. Les fuites de ce produit peuvent former un film sur l'eau causant des dommages physiques aux organismes vivants. Le transfert d'oxygène peut aussi être affecté.

SECTION 13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Déchets spécial : Elimination du produit non-utilisé, des emballages vides non nettoyés et des résidus uniquement par une entreprise spécialisée. Pas de mélange avec d'autres déchets.

13.2 Informations complémentaires

Aucune

SECTION 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

No ONU -

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

-

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID

Désignation pour l'expédition -

Classe - Groupe d'emballage - Etiquette -

Code de classification - Identification du danger -

IMDG

Désignation pour l'expédition -

Classe - Groupe d'emballage - Etiquette -

Code de classification - Identification du danger -

IATA-DGR

Désignation pour l'expédition -

Classe - Groupe d'emballage - Etiquette -

Code de classification - Identification du danger -

14.4 Danger pour l'environnement

Pas d'indication disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE et 2015/830/CE (REACH),
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 1.0
Date de la révision : 05.05.2017
Date d'impression : 20.02.2018

Page 9 / 9

IDA2 + NETTOYANT VANNE EGR

14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Pas d'indication disponible
Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas d'indication disponible
Autres données : -

14.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16

AUTRES INFORMATIONS

Classification des composants selon 1278/2008/CE (CLP)

Acute Tox. – Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit. – Corrosion / Irritation cutanée
Eye Dam./Irrit. – Lésions oculaires graves / Irritation oculaire
STOT SE – Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique
Asp. Tox. – Danger par aspiration
Aquatic Chronic – Danger pour l'environnement

Texte des phrases H :

H302 – Nocif en cas d'ingestion
H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312 – Nocif par contact cutané
H315 – Provoque une irritation cutanée
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
H332 – Nocif par inhalation
H335 – Peut irriter les voies respiratoires
H336 – Peut provoquer somnolence et vertiges
H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement aux utilisateurs

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit indiqué et à la date indiquée. Elles sont données de bonne foi. Elles ne peuvent être considérées comme une liste exhaustive et ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations et la responsabilité qui lui incombent. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.